



PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 13 MAI 2013

Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mai 2013 du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tenue au Centre Harpell, situé au 60, rue Saint-Pierre. Lors de cette séance, sont présents :

Monsieur le Maire, Francis Deroo
Madame la conseillère Paola L. Hawa
Messieurs les conseillers Jay Van Wagner, Ryan Young, Gerry Lavigne et Michel Bouassaly.

Monsieur le Directeur général Martin Bonhomme.

Monsieur le conseiller James Anderson est absent.

Monsieur le Maire Francis Deroo agit comme président de la présente séance.

Me Lucie Gendron, greffière, agit comme secrétaire de la présente séance.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

05-109-13 Ouverture de la séance

Il est proposé par Gerry Lavigne

Appuyé par Ryan Young

D'ouvrir la séance ordinaire du 13 mai 2013. Il est 19 h 37

Adoptée à l'unanimité.

05-110-13 Ordre du jour

Il est proposé par Michel Bouassaly

Appuyé par Ryan Young

D'adopter l'ordre du jour ci-dessous

Adoptée à l'unanimité.

1. Ouverture de la séance

05-109-13 Ouverture de la séance

05-110-13 Ordre du jour

2. Période de questions allouée aux personnes présentes**3. Dépôt de la correspondance****4. Adoption de procès-verbaux du conseil**

05-111-13 Adoption de procès-verbaux

5. Conseil d'agglomération

5.1. Orientations du conseil

05-112-13 Orientation du conseil sur les sujets discutés à la séance du Conseil d'agglomération du 30 mai 2013

5.2. Autres sujets

6. Sécurité publique

05-113-13 Participation à l'événement du club Boréal le 4 août 2013

7. Développement communautaire

05-114-13 Tenue du Tournoi de golf annuel de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue le 16 août 2013

05-115-13 Demandes de la SDC pour la bonne marche de l'événement «Ça roule au bord de l'eau 2013 »

05-116-13 Autorisation d'occupation du domaine public par la SDC dans le cadre de "Ça roule au bord de l'eau

05-117-13 Reconnaissance du groupe Girl Guides – Lakeshore District comme partenaire de la Ville

05-118-13 Grand Défi de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys - Course à relais

05-119-13 Soutien au Marché Ste-Anne

8. Urbanisme

8.1. Demandes de modification au zonage assujetties à l'approbation d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) et demandes de permis de construction assujetties à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

05-120-13 Approbation d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) pour les lots 1 559 535 et 2 898 238

05-121-13 PIIA pour le 160 rue Sainte-Anne

8.2. Paiement ou cession de terrains à des fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels

05-122-13 Contribution pour fins de parc, de terrains de jeux et d'espaces naturels pour les lots 1 559 535 et 2 898 238

8.3. Autres sujets

9. Services techniques

9.1. Autorisation de dépenses

05-123-13 Contrat de coupe de gazon dans le quartier nord pour la saison 2013 – Option de renouvellement

05-124-13 Octroi de contrat pour la fourniture de services professionnels d'ingénierie visant la conception, la préparation des documents d'appel d'offres ainsi que la surveillance des travaux de réfection des infrastructures routières

05-125-13 Octroi de contrat pour la fourniture de matériaux (incluant les accessoires), la fabrication et l'installation des structures de signalisation

05-126-13 Autorisation de dépenses – Accès sans obstacle au Centre Harpell

9.2. Conclusion de contrats

9.3. Acceptation de plans

9.4. Réception de travaux

05-127-13 Décompte progressif – Réfection des infrastructures municipales – Enfouissement d'utilités publiques Rue Ste-Anne, Phase III

05-128-13 Décompte progressif - Projet de restauration de la façade de l'Hôtel de ville

9.5. Autres sujets

05-129-13 Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation – Contrat de fourniture et pose de béton bitumineux années 2013-2014

05-130-13 Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation – Contrat de marquage de la chaussée années 2013-2014

05-131-13 Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation – Véhicules Travaux publics

05-132-13 Autorisation d'aller en appel d'offres public avec système de pondération et d'évaluation des offres – Conception et construction d'un réseau de fibre optique municipal

10. Environnement

11. Développement économique et touristique

12. Finances

12.1. dons / promotions / aides financières

05-133-13 Aide financière à l'organisme à but non lucratif – dons / promotions / aide financière

12.2. Autres sujets

05-134-13 Adoption des comptes

05-135-13 Cotisations à payer années 2011 et 2012 - SDC

05-136-13 Adoption de la politique sur l'utilisation des ressources informatiques de la Ville

13. Administration et greffe

13.1. Conclusion, prolongation et renouvellement de contrats ou de mandats

13.2. Opérations Immobilières

13.3. Autres sujets

05-137-13 Nomination de M. Martin Bonhomme à titre de secrétaire de la séance ordinaire du conseil du 10 juin 2013

05-138-13 Calendrier de conservation

05-139-13 Voies ferrées – Canadien Pacifique – Bruit et vibrations – vitesse excessive des trains

05-140-13 Exploitation de l'uranium

05-141-13 Proclamation de la journée de l'abeille à miel le 29 mai 2013

05-142-13 Abrogation de la résolution 12-355-12 relativement à la participation au Congrès annuel de la Fédération canadienne des municipalités

05-143-13 Congrès annuel de la Fédération canadienne des municipalités

14. Ressources humaines

14.1. Contrats et ententes

05-144-13 Coordinatrice au Développement durable et à l'environnement - Poste contractuel (1 an)

14.2. Autres sujets

15. Avis de motion, lecture et adoption de règlements

05-145-13 Avis de motion du règlement modifiant le règlement numéro 704 concernant la formation du comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

05-146-13 Adoption du règlement 510-131 amendant le règlement sur la circulation et la sécurité publique relativement aux stationnements pour les résidents de la rue Saint-Hyacinthe entre les rues Saint-Thomas et Saint-Antoine

05-147-13 Adoption du règlement 630-13 modifiant le règlement 630 concernant l'administration du service d'égout et d'aqueduc

16. Dépôt de documents**17. Levée de la séance**

05-148-13 Levée de la séance

2. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX PERSONNES PRÉSENTES

Les principales questions ou commentaires formulés par les personnes présentes lors de la séance se résument comme suit :

Identification de la personne présente	Résumé de l'objet principal de l'intervention
M. Belleau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ponts d'étagement; ▪ Amendement au règlement 704; ▪ Dépôt de la lettre reçue au MAMROT à la suite de la plainte contre le règlement 704; ▪ Travaux sur la rue Sainte-Anne;
M. Price	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Invitation transmise aux résidents de la rue Vallée;
Mme Marceau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Protocole d'entente sur le viaduc; ▪ Coûts pour rouvrir les ponts d'étagement en les réparant; ▪ Dépôt d'un courriel envoyé par l'ancien maire Bill Tierney adressé à Lucie Marceau et Chris Price avec Olivier Van Neste en copie; ▪ Déficiences sur la rue Sainte-Anne; ▪ SAB 18;
M. Wintermute	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réparations sur le chemin Sainte-Marie; ▪ Coûts de réparation des viaducs; ▪ Fermeture des viaducs pour raison de sécurité; ▪ Intersection en T;
M. Provost	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux sur la rue Sainte-Anne; ▪ Rapport de Daniel Doran sur les ponts d'étagement; ▪ Rapport du directeur général sur la question; ▪ Rapport entre la Légion Royale Canadienne et la Ville; ▪ Départ de l'adjointe administrative.
M. Labelle	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Séance d'information pour les ponts d'étagement
B. Boudreau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation des états financiers en présence du vérificateur et du trésorier de la Ville;
B. Broad	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi du PPU; ▪ Étude sur la circulation;
M. Provost	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réfection de la rue Lalonde; ▪ Questions sur les résolutions 120 et 121;
M. Belleau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Projet de protocole d'entente; ▪ Dépôt de la réponse qu'il a reçu à la suite d'une demande d'accès à l'information déposée au MTQ
Mme Nancy	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Projet de développement résidentiel derrière sa propriété.

3. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

DATE	DESTINATAIRE	OBJET	SIGNATAIRE
2013-04-29	<i>Martin Bonhomme</i> <i>Directeur général</i>	Demande d'une ambulance de garde	<i>Michelle Hébert</i> <i>Chef de service</i> <i>Qualité et gestion de</i> <i>risques</i> <i>Direction générale</i> <i>Urgences-Santé</i>

4. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL

05-111-13 Adoption de procès-verbaux

ATTENDU QUE la greffière a préparé le document suivant :

1. Le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 8 avril 2013;

Il est proposé par Jay Van Wagner
Appuyé par Gerry Lavigne

D'adopter le procès-verbal ci-dessus mentionné et préparé par la greffière de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

5. CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

5.1. ORIENTATIONS DU CONSEIL

05-112-13 Orientation du conseil sur les sujets discutés à la séance du Conseil d'agglomération du 30 mai 2013

ATTENDU QUE le maire d'une municipalité liée doit se prononcer au Conseil d'agglomération sur les sujets à l'ordre du jour en se basant sur les orientations obtenues du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Jay Van Wagner

De mandater monsieur le maire, Francis Deroo, à prendre toutes décisions qu'il jugera appropriées sur les dossiers à l'ordre du jour du conseil d'agglomération du 30 mai 2013, en se basant sur les informations obtenues et celles présentées lors de la réunion et ce dans les meilleurs intérêts de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

5.2. AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

05-113-13 Participation à l'événement du club Boréal le 4 août 2013
--

ATTENDU QUE le Conseil a reçu une demande d'assistance de quelques bénévoles de l'Escouade et de membres de la Sécurité publique pour l'événement du club Boréal;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par Paola L. Hawa

D'autoriser les membres bénévoles de l'Escouade ainsi que des agents de la Sécurité publique à assister le club Boréal lors de l'événement du 4 août 2013 selon la demande formulée.

Adoptée à l'unanimité.

7. DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

05-114-13 Tenue du Tournoi de golf annuel de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue le 16 août 2013

ATTENDU QUE le Tournoi de golf de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue a connu un très grand succès les trois dernières années;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Michel Bouassaly

De permettre la tenue du Tournoi de golf annuel de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue qui aura lieu le 16 août 2013 au club de golf de Valleyfield.

Adoptée à l'unanimité.

05-115-13 Demandes de la SDC pour la bonne marche de l'événement «Ça roule au bord de l'eau 2013 »

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par Gerry Lavigne

D'autoriser les demandes suivantes pour la journée du 15 juin 2013 dans le cadre de l'événement « Ça roule au bord de l'eau » :

De 3 heures jusqu'à la fin de l'événement :
➤ Fermeture de la rue Lalonde;

De 5 heures jusqu'à la fin de l'événement :

- Fermeture de la rue Sainte-Anne entre les rues Maple et de l'Église;
- Fermeture de tous les stationnements adjacents;
- Utilisation du grand stationnement de la rue du Collège, partie sud;
- Utilisation du terrain Saint-Pierre et Sainte-Anne (Lalonde);
- Fourniture de main-d'œuvre pour le montage de deux scènes (les 76 et 129 rue Sainte-Anne) ainsi que leur démantèlement;
- Nettoyage mécanique de la rue Sainte-Anne avant et après l'événement;
- Installation de barricades aux endroits désignés de même qu'un service de sécurité aux barricades;
- Poubelles additionnelles le long de la rue Sainte-Anne et des Parcs;
- Tables de pique-nique sur la rue Lalonde et au Parc Larry Moquin;
- Escouade de sauvetage devant l'Hôtel de Ville pour les premiers soins;
- Installation de la bannière (Anciens Combattants);
- Publicité sur les tableaux électroniques de la Ville;
- Publipostage aux citoyens dans la semaine du 27 mai 2013 à l'intérieur de la Brochure du Service des loisirs;
- Quelques jours avant l'événement, distribution d'une lettre de porte à porte, uniquement aux résidents de la rue Sainte-Anne, les avisant de la tenue de l'événement;

Adoptée à l'unanimité.

05-116-13 Autorisation d'occupation du domaine public par la SDC dans le cadre de "Ça roule au bord de l'eau"

ATTENDU QUE la SDC désire utiliser le terrain de stationnement situé directement en face de l'hôtel de ville afin d'offrir aux visiteurs des spectacles musicaux pendant la durée de l'événement « ça roule au bord de l'eau » du 15 juin 2013, et ce jusqu'à 23 heures;

ATTENDU QU' au même endroit, la SDC désire vendre des boissons alcoolisées et vendre des bouchées, style ailes de poulet;

ATTENDU QUE pour la bonne tenue de l'événement dans le stationnement, la SDC demande à la Ville de lui prêter des tables rectangulaires, des chaises ainsi qu'une scène;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par Paola L. Hawa

D'AUTORISER la SDC à utiliser le terrain de stationnement situé directement en face de l'hôtel de ville afin d'offrir aux visiteurs des spectacles musicaux dans le cadre de « ça roule au bord de l'eau » le 15 juin 2013 jusqu'à 23h;

DE PRÊTER à la SDC des tables rectangulaires, des chaises ainsi qu'une scène pour la bonne tenue de l'événement;

DE DÉCLARER que la Ville ne s'objecte pas à ce que la SDC obtienne un permis pour la vente d'alcool pendant l'événement auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec.

Adoptée à l'unanimité.

05-117-13 Reconnaissance du groupe Girl Guides – Lakeshore District comme partenaire de la Ville

ATTENDU la recommandation de la directrice des Loisirs afin de faire reconnaître le Groupe Girls Guide – Lakeshore District comme un partenaire de la Ville;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa
Appuyé par Gerry Lavigne

De reconnaître le Groupe Girls Guides – Lakeshore District comme un partenaire de la Ville afin de leur permettre de proposer leur offre de service dans la Ville dans le but d'offrir un programme « Brownies » pour les jeunes filles de 7 à 9 ans.

Adoptée à l'unanimité

05-118-13 Grand Défi de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys - Course à relais

ATTENDU QUE la Commission scolaire organise une course à relais d'élèves selon un parcours leur permettant de passer devant leur école secondaire et sillonnant divers arrondissements et villes;

ATTENDU QUE le Conseil est favorable à la tenue d'activités encourageant l'exercice physique particulièrement chez les jeunes;

ATTENDU QUE selon l'article 29 du Règlement 510 sur la circulation, l'autorisation du Conseil est nécessaire afin de prendre part à une course dans un chemin public;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par Paola L. Hawa

D'autoriser la tenue de la Course à relais le samedi 25 mai 2013 entre 10h et 16h selon le parcours fourni dans le courriel de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys daté du 8 mai 2013.

Adoptée à l'unanimité

05-119-13 Soutien au Marché Ste-Anne

ATTENDU la volonté du conseil municipal d'encourager le développement et les activités de cet organisme ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa
Appuyé par Ryan Young

D'autoriser la fermeture de la rue St-Georges pour les opérations du Marché Sainte-Anne entre les rues Maple et Perrault la journée du 15 juin 2013.

Adoptée à l'unanimité.

8. URBANISME

8.1. **DEMANDES DE MODIFICATION AU ZONAGE ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE) ET DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUCTION ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)**

05-120-13	Approbation d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) pour les lots 1 559 535 et 2 898 238
------------------	--

ATTENDU QU' une demande de plan d'aménagement d'ensemble sous le titre SAB1818 est déposée relativement à un projet de développement intégré situé sur les lots 1 559 535 et 2 898 238 entre le chemin Sainte-Marie et l'autoroute 40 ;

ATTENDU QUE ledit plan propose la conservation des zones humides se retrouvant à l'extrême ouest du site ainsi que la conservation d'un cours d'eau traversant le site incluant sa bande riveraine ;

ATTENDU QU' une superficie dédiée à un parc local est prévue dans la périphérie immédiate des secteurs du site en conservation ;

ATTENDU QUE le CCU demande que les spécifications techniques des équipements d'éclairage prévus pour le réseau routier ainsi que pour les aires communes soient une condition d'approbation du plan afin d'assurer la conformité des équipements d'éclairage avec le *Guide pratique de l'éclairage pour réduire la pollution lumineuse et le gaspillage d'énergie* d'AstroLab de Mont-Mégantic ;

ATTENDU QU' à la suite de l'évaluation de la demande, le Comité consultatif d'Urbanisme (CCU) estime que le plan d'aménagement d'ensemble proposé par le promoteur répond, dans son ensemble, aux exigences et aux critères d'évaluation stipulés par le règlement numéro 734 concernant un PAE dans la zone H-143 ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner
Appuyé par Gerry Lavigne

D'entériner la recommandation du CCU du 9 avril 2013;

D'approuver la demande du plan d'aménagement d'ensemble tel que proposé dans le cahier de présentation daté du 5 avril 2013, préparé par la firme <<NEUF architectes>> et dont copie est jointe en annexe «A».

Adoptée sur division à la suite d'un vote dont le résultat est le suivant :

Conseillers pour l'adoption de la résolution :

- Jay Van Wagner
- Gerry Lavigne
- Michel Bouassaly
- Paola L. Hawa

Conseiller contre l'adoption de la résolution :

- Ryan Young

05-121-13 PIIA pour le 160 rue Sainte-Anne

ATTENDU QUE le 9 avril 2013, le Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) a analysé un PIIA relativement à la construction d'un toit permanent couvrant la terrasse supérieure située dans la cour arrière pour le 160 rue Sainte-Anne ;

ATTENDU QUE le CCU considère que la demande respecte les critères d'un PIIA et en recommande l'acceptation telle que présentée ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par Gerry Lavigne

D'entériner la recommandation du CCU.

D'accepter l'ensemble de la proposition démontrée sur l'illustration présentée lors du Comité du CCU du 9 avril 2013 concernant la construction d'un toit permanent couvrant la terrasse supérieure située dans la cour arrière pour le 160 rue Sainte-Anne.

Adoptée à l'unanimité.

**8.2. PAIEMENT OU CESSION DE TERRAINS À
DES FINS DE PARCS, DE TERRAINS DE JEUX
OU D'ESPACES NATURELS**

05-122-13 Contribution pour fins de parc, de terrains de jeux et d'espaces naturels pour les lots 1 559 535 et 2 898 238

ATTENDU QU' en vertu de l'article 117.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et du règlement de lotissement 535, aucun permis de lotissement ne peut être délivré à moins que le propriétaire ne s'engage à céder gratuitement à la municipalité soit un terrain, soit qu'il verse une somme à la municipalité, ou soit qu'à la fois il prenne un tel engagement et effectue un tel versement;

ATTENDU QUE le tout doit équivaloir à dix pourcent (10%) de la valeur du terrain;

ATTENDU QUE le conseil exige la cession d'une superficie équivalente à 6,4% (3 882 m²), identifiée par les indications Parc # 2 et Parc # 3 dans le cahier de présentation de la firme <<NEUF architectes>> daté du 5 avril 2013 et le résidu représentant 3,6% de la superficie à être déposé dans le Fonds de parc, terrains et jeux et espaces naturels;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner
Appuyé par Gerry Lavigne

D'entériner la recommandation du CCU datée du 9 avril 2013;

D'exiger une superficie équivalente à 6,4% (3 882 m²), identifiée par les indications Parc # 2 et Parc # 3 en terrain tel que spécifié dans le cahier de présentation daté du 5 avril 2013 et préparé par la firme <<NEUF architectes>> dont copie est jointe en annexe «A» et le résidu en argent correspondant à 3,6% de la valeur inscrite au rôle d'évaluation, à être déposé dans le Fonds de parc, terrains de jeux et espaces naturels.

Adoptée sur division à la suite d'un vote dont le résultat est le suivant :

Conseillers pour l'adoption de la résolution :

- Jay Van Wagner
- Gerry Lavigne
- Michel Bouassaly

Conseillers contre l'adoption de la résolution :

- Ryan Young
- Paola L. Hawa

8.3. AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9. SERVICES TECHNIQUES

9.1. AUTORISATION DE DÉPENSES

05-123-13	Contrat de coupe de gazon dans le quartier nord pour la saison 2013 – Option de renouvellement
------------------	---

ATTENDU la résolution numéro 02-066-11 accordant un contrat de 2 ans + 1 année d'option à LUMIVERT Inc.;

ATTENDU la recommandation du Directeur des services techniques à l'effet de se prémunir de l'option de renouvellement;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Michel Bouassaly

D'autoriser l'option de renouvellement de contrat au montant de 14 246,80 \$, taxes incluses, pour la coupe de gazon dans le quartier Nord avec la compagnie *LUMIVERT Inc.* pour la saison estivale 2013.

D'autoriser une dépense maximale de 14 246,80 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-701-50-528 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

05-124-13	Octroi de contrat pour la fourniture de services professionnels d'ingénierie visant la conception, la préparation des documents d'appel d'offres ainsi que la surveillance des travaux de réfection des infrastructures routières
------------------	--

ATTENDU QUE les soumissions suivant l'appel d'offres sur invitation ont été ouvertes à l'Hôtel de Ville le 2 mai 2013;

ATTENDU l'analyse faite par le Comité de sélection ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Jay Van Wagner

D'octroyer le contrat de services professionnels à la firme Comeau Experts-Conseil pour un montant de 21 822,26 \$, taxes incluses pour la fourniture de services professionnels d'ingénierie visant la conception, la préparation des documents d'appel d'offres ainsi que la surveillance des travaux de réfection des infrastructures routières

D'autoriser la dépense de 21 822,26 \$, taxes incluses, à même le règlement d'emprunt numéro 753.

Adoptée à l'unanimité.

05-125-13	Octroi de contrat pour la fourniture de matériaux (incluant les accessoires), la fabrication et l'installation des structures de signalisation
------------------	---

ATTENDU QUE les soumissions suivant l'appel d'offres public ont été ouvertes à l'Hôtel de Ville le 2 mai 2013;

ATTENDU la recommandation du Directeur général à l'effet d'octroyer le contrat pour la fourniture de matériaux (incluant les accessoires), la fabrication et l'installation des structures de signalisation au plus bas soumissionnaire conforme :

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par Jay Van Wagner

D'octroyer le contrat à la compagnie *Le Groupe BLH Inc.* pour un montant de 11 146,83\$, taxes incluses, pour la fourniture de matériaux (incluant les accessoires), la fabrication et l'installation des structures de signalisation.

D'autoriser la dépense de 11 146,83 \$, taxes incluses, à même l'excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2012.

Adoptée à l'unanimité.

05-126-13 Autorisation de dépenses – Accès sans obstacle au Centre Harpell
--

ATTENDU la recommandation du Directeur des services techniques à l'effet d'effectuer des travaux d'aménagement pour un accès sans obstacle au Centre Harpell;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa
Appuyé par Michel Bouassaly

D'effectuer des travaux d'aménagement afin d'automatiser la porte extérieure et la porte d'entrée intérieure de la bibliothèque, la porte d'entrée de la grande salle communautaire ainsi que celle menant aux aires de bureaux et d'installer une plate-forme élévatrice verticale et autres travaux connexes;

D'autoriser la dépense de 30 000\$, taxes incluses, à même l'excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2012.

Adoptée à l'unanimité.

9.2. CONCLUSION DE CONTRATS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.3. ACCEPTATION DE PLANS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.4. RÉCEPTION DE TRAVAUX

05-127-13 Décompte progressif – Réfection des infrastructures municipales – Enfouissement d'utilités publiques Rue Ste-Anne, Phase III
--

ATTENDU le règlement d'emprunt numéro 736;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Jay Van Wagner

D'entériner la recommandation de paiement du professionnel BPR, datée du 26 avril 2013, du décompte progressif numéro 11, relativement aux travaux d'aménagement de la rue Sainte-Anne (Phase III) incluant la libération de la retenue de 5% correspondant à la réception provisoire partielle des travaux réalisés à ce jour.

D'autoriser le paiement de la somme de 123 772,05, taxes incluses, à même le règlement d'emprunt numéro 736.

Adoptée à l'unanimité.

05-128-13 Décompte progressif - Projet de restauration de la façade de l'Hôtel de ville

ATTENDU la résolution 12-328-12 qui octroyait le contrat à la compagnie Afcor Construction Inc.;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par Ryan Young

D'entériner la recommandation de paiement de l'architecte M. Nicolas Létourneau, datée du 29 avril 2013, du décompte progressif numéro 2, relativement aux travaux de restauration de la façade de l'Hôtel de ville.

D'autoriser le paiement de la somme de 60 516,46 \$, taxes incluses, à même le fonds de roulement.

Adoptée à l'unanimité.

9.5. AUTRES SUJETS**05-129-13 Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation – Contrat de fourniture et pose de béton bitumineux années 2013-2014**

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Paola L. Hawa

D'autoriser le Directeur des services techniques à procéder à un appel d'offres sur invitation pour la fourniture et la pose de béton bitumineux pour les travaux de réparation de type <coupe> et de type <skin patch> pour les années 2013-2014.

Adoptée à l'unanimité.

05-130-13 Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation – Contrat de marquage de la chaussée années 2013-2014

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par Jay Van Wagner

D'autoriser le Directeur des services techniques à procéder à un appel d'offres sur invitation pour le marquage de la chaussée pour les deux prochaines saisons se terminant le 31 octobre 2014.

Adoptée à l'unanimité.

05-131-13	Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation – Véhicules Travaux publics
------------------	--

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Jay Van Wagner

D'autoriser le Directeur des services techniques à procéder à deux appels d'offres sur invitation pour l'achat de deux véhicules pour les Travaux publics.

Adoptée à l'unanimité.

05-132-13	Autorisation d'aller en appel d'offres public avec système de pondération et d'évaluation des offres– Conception et construction d'un réseau de fibre optique municipal
------------------	--

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Ryan Young

D'autoriser le Directeur général à procéder à un appel d'offres public avec système de pondération et d'évaluation des offres pour la conception et la construction d'un réseau de fibre optique municipal.

De retenir les critères d'évaluation suivants :

Critères	Pondération %
Expérience de l'entreprise du soumissionnaire	25
Expérience de négociation de l'entreprise avec compagnie d'utilités publiques (Hydro-Québec, Bell Canada, Vidéotron, etc)	20
Expérience des personnes identifiées et désignées comme <chargé de projets> (conception) et contremaître (construction)	30
Respect de l'échéancier de réalisation du projet	15
Capacité de fournir une équipe de relève	10

Adoptée à l'unanimité

10. ENVIRONNEMENT

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

11. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

12. FINANCES

12.1. DONS / PROMOTIONS / AIDES FINANCIÈRES

05-133-13 Aide financière à l'organisme à but non lucratif – dons / promotions / aide financière

ATTENDU QUE la Ville supporte des organismes à but non lucratif par l'entremise d'aide financière sous forme de dons et/ou promotions et/ou aides financières ;

ATTENDU QUE la demande correspond aux critères de la Politique de dons de la Ville ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Jay Van Wagner

D'autoriser la dépense et le paiement aux organismes suivants, à savoir :

1. 200,00 \$ à Charlotte McDevitt pour un appui financier applicable à son entraînement et ses compétitions de gymnastique de niveau élevé.
2. 200,00 \$ à Jenna Thompson pour un appui financier applicable à sa participation à une compétition de natation au 2013 World Trials à Victoria, Colombie Britannique.
3. 500,00\$ à la Légion Royale Canadienne pour soutenir les activités qu'ils prépareront pour la Fête du Canada.

D'autoriser une dépense maximale et le paiement de la somme de 900,00 \$, taxes incluses, pour le paiement des aides financières mentionnées ci-haut à même le poste budgétaire 02-190-00-991 du fonds général.

D'autoriser la dépense et le paiement aux organismes suivants, à savoir :

4. 1 000,00\$ à la Fondation de l'Hôpital Sainte-Anne pour l'achat d'un quatuor (Francis Deroo, Gerry Lavigne, Michel Bouassaly) au Tournoi de golf annuel de la Fondation qui aura lieu le 7 juin 2013.
5. 2 000,00 \$ à l'ordre de la Fondation du Cégep John-Abbott pour l'achat d'un quatuor (Francis Deroo, Ryan Young, Gerry Lavigne, Michel Bouassaly) au Tournoi de golf annuel de la Fondation qui aura lieu le 28 mai 2013.
6. 540.00\$ pour l'achat d'un quatuor (Francis Deroo, Gerry Lavigne) pour le Tournoi de golf annuel au profit de la Fondation Mingo McEwen le 1^{er} juin 2013;

D'autoriser une dépense maximale et le paiement de la somme de 3 540,00 \$, taxes incluses, pour le paiement des aides financières mentionnées ci-haut à même le poste budgétaire 02-190-00-993 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

12.2. AUTRES SUJETS**05-134-13 Adoption des comptes**

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner
Appuyé par Gerry Lavigne

D'approuver le paiement des comptes suivants :

+Journal des déboursés en date du 30 avril 2013;

571 767,30\$

+Liste des comptes fournisseurs en date du 30 avril 2013

470 690,93\$

Total :

1 042 458,23 \$

Masse salariale (brut) incluant celle des élus au 30 avril 2013

346 074,94 \$

Adoptée à l'unanimité.

**05-135-13 Cotisations à payer années 2011 et 2012
- SDC**

ATTENDU QUE le Comité de développement économique, lors de sa rencontre tenue le 30 avril 2013, recommande que les cotisations impayées des membres de la SDC pour les années 2011 et 2012 soient exemptes d'intérêts à la condition que le paiement soit fait le ou avant le 30 septembre 2013 ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par Ryan Young

D'ENTÉRINER la recommandation du comité de développement économique du 30 avril 2013 en exemptant du paiement des intérêts, toute cotisation impayée à titre de membre de la SDC pour les années 2011 et 2012, à la condition que ledit paiement soit exécuté le ou avant le 30 septembre 2013.

Adoptée à l'unanimité.

**05-136-13 Adoption de la politique sur l'utilisation
des ressources informatiques de la Ville**

ATTENDU QUE cette politique définit les exigences et les paramètres d'utilisation de l'équipement informatique et téléphonique de la Ville ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par Jay Van Wagner

D'adopter la politique sur l'utilisation des ressources informatiques de la Ville datée du 13 mai 2013.

Adoptée à l'unanimité.

13. ADMINISTRATION ET GREFFE**13.1. CONCLUSION, PROLONGATION ET
RENOUVELLEMENT DE CONTRATS OU DE
MANDATS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

13.2. OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

13.3. AUTRES SUJETS

**05-137-13 Nomination de M. Martin Bonhomme à
titre de secrétaire de la séance ordinaire
du conseil du 10 juin 2013**

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par Jay Van Wagner

De nommer M. Martin Bonhomme à titre de secrétaire de la séance ordinaire du conseil du 10 juin 2013.

Adoptée à l'unanimité.

05-138-13 Calendrier de conservation

ATTENDU QUE la Ville doit posséder un calendrier de conservation afin de se doter de règles de gestion documentaire ;

ATTENDU QU' un projet de calendrier de conservation a été élaboré par l'administration municipale et qu'il doit maintenant faire l'objet d'une approbation par Bibliothèque et Archives Nationales du Québec (BANQ) ;

ATTENDU QU' en vertu de l'article 87 de la Loi sur les cités et villes, le greffier a la garde des livres, registres, plans, cartes, archives et autres documents et papiers appartenant à la municipalité, ou qui sont produits, déposés et conservés dans le bureau de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa
Appuyé par Ryan Young

D'autoriser la greffière à déposer au BANQ pour approbation, le projet de calendrier de conservation daté du 13 mai 2013.

D'autoriser la greffière à intégrer audit calendrier de conservation toutes les modifications demandées par le BANQ, s'il y a lieu.

Adoptée à l'unanimité.

**05-139-13 Voies ferrées – Canadien Pacifique –
Bruit et vibrations – vitesse excessive
des trains**

ATTENDU QUE la Ville de Vaudreuil-Dorion a adopté le 18 mars 2013 une résolution par laquelle elle demande à Transports Canada de faire réduire la vitesse des trains de marchandise circulant sur les voies ferrées du Canadien Pacifique étant donné le haut niveau de bruit et les fortes vibrations engendrés par le passage des trains ;

ATTENDU QUE la Ville subit également le même genre d'inconvénients ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa
Appuyé par Ryan Young

Que la Ville appuie la Ville de Vaudreuil-Dorion dans sa démarche et mandate l'administration municipale à transmettre la résolution à Transports Canada afin de faire réduire la vitesse des trains de marchandises circulant sur les voies ferrées du Canadien Pacifique;

Adoptée à l'unanimité.

05-140-13 Exploitation de l'uranium

ATTENDU QU' il n'y a jamais eu de mine d'uranium dans la province de Québec;

ATTENDU QU' il y a diverses activités d'exploration de l'uranium en cours actuellement dans plusieurs régions du Québec en vue de l'extraction de l'uranium dans un proche avenir;

ATTENDU QUE les résidus sous forme de sable des mines d'uranium sont volumineux et contiennent quatre-vingt-cinq pour cent de la radioactivité provenant du minerai d'uranium d'origine;

ATTENDU QUE les résidus des mines d'uranium contiennent des dizaines de matériaux radioactifs, sous-produits naturels de l'uranium, qui sont parmi les substances les plus radiotoxiques connues de la science, comme le radium, le thorium, le radon et le polonium;

ATTENDU QUE les résidus des mines d'uranium restent dangereusement radioactifs pendant des centaines de milliers d'années;

ATTENDU QUE l'Académie des sciences des États-Unis concluait en 2011 qu'il existe encore aucune technologie éprouvée pour assurer la sécurisation à long terme des résidus radioactifs des mines d'uranium;

ATTENDU QUE la seule technologie civile qui nécessite l'utilisation d'uranium en quantités importantes est l'énergie nucléaire;

ATTENDU QUE la fermeture définitive de la centrale nucléaire Gentilly-2 à Bécancour marque la fin de l'énergie nucléaire au Québec,

- de sorte que la société québécoise n'a plus besoin de grandes quantités d'uranium;
- ATTENDU QUE le gouvernement du Canada s'est engagé à mettre fin à l'utilisation d'uranium à combustible des réacteurs nucléaires pour la production d'isotopes médicaux en 2016 et finance actuellement le développement de méthodes alternatives pour la production de ces isotopes;
- ATTENDU QUE la seule technologie non civile qui nécessite l'uranium en quantités importantes est l'armement nucléaire, et que la société québécoise n'a aucun intérêt à contribuer directement ou indirectement à la construction de plus d'armes nucléaires;
- ATTENDU QUE l'uranium n'est pas une ressource renouvelable et que ce combustible se transforme, dans les réacteurs comme celui de Gentilly-2, en déchets nucléaires hautement radioactifs qui doivent être isolés de l'environnement et des humains pendant des centaines de milliers d'années à un coût de dizaines de milliards de dollars;
- ATTENDU QU' une motion visant à interdire en territoire québécois l'enfouissement permanent des déchets radioactifs provenant de l'extérieur du Québec a été entérinée à l'unanimité par l'assemblée nationale du Québec le 30 octobre 2008;
- ATTENDU QUE la Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) identifie le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario et la Saskatchewan comme des provinces bénéficiant du nucléaire, donc lieux potentiels pour recevoir les déchets radioactifs du combustible irradié de toutes les centrales nucléaires canadiennes en un seul site permanent, et que la SGDN a sollicité toute municipalité québécoise désireuse de recevoir lesdits déchets radioactifs sur son territoire, de lui soumettre sa candidature;
- ATTENDU QUE le Canada, un des premiers exportateurs mondiaux d'uranium a participé avec ses partenaires australiens, russes, américains et français à des discussions internationales au sein de l'International Framework for Nuclear Energy Cooperation, anciennement connu sous le nom de Global Nuclear Energy Partnership (GNEP), où l'éventualité que les pays exportateurs d'uranium puissent être contraints de s'engager à rapatrier les déchets radioactifs de leurs clients a été abordée;
- ATTENDU QUE l'exploitation, l'affinage et l'enrichissement de l'uranium représentent une sérieuse menace pour les écosystèmes, les nappes phréatiques, la santé des populations et contribuent à la prolifération des armes nucléaires;
- ATTENDU QUE le plutonium, un des dérivés de l'uranium créé dans les réacteurs nucléaires, facilite la fabrication d'armes nucléaires et que la prolifération de ces armes dans le monde fait planer une menace permanente sur des millions d'êtres humains;

- ATTENDU QUE l'exploration et l'exploitation minière d'uranium ont été interdites en Colombie-Britannique, en Nouvelle-Écosse et en Virginie (États-Unis);
- ATTENDU QUE le Grand Conseil des Cris a déclaré une interdiction de l'extraction d'uranium dans l'Eeyou Istchee-Nord du Québec, tout comme des centaines de municipalités du Québec;
- ATTENDU QUE *l'International Physicians for the Prevention of Nuclear War*, organisation ayant reçu un prix Nobel, recommande une interdiction mondiale de l'exploitation des mines d'uranium;
- ATTENDU QUE l'Association canadienne des médecins pour l'environnement et les Professionnels de la santé pour la survie mondiale, qui représentent plusieurs milliers de médecins au Canada, ont pris position contre l'exploitation de l'uranium;
- ATTENDU QUE le Québec est doté d'énormes ressources d'énergies douces renouvelables qui pourraient être mises en valeur à grande échelle, et que nos municipalités sont dépourvues des moyens financiers qui leur permettraient de les développer sur leur territoire;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Paola L. Hawa

Que la Ville adopte la présente résolution.

Que la Ville demande au gouvernement du Québec de décréter rapidement un moratoire interdisant l'exploration et l'exploitation de l'uranium sur tout le territoire du Québec, comme l'ont fait la Colombie-Britannique, la Nouvelle-Écosse, la Virginie, le Grand Conseil des Cris par une interdiction de l'extraction d'uranium dans l'Eeyou Istchee-Nord du Québec et de rendre ce moratoire permanent par l'adoption d'une loi, comme vient de la faire la Nouvelle-Écosse.

Que la Ville demande au gouvernement du Québec d'assurer l'irréversibilité de sa décision de procéder au déclassé et au démantèlement du réacteur nucléaire de Gentilly-2.

Que la Ville demande au gouvernement du Québec de favoriser le maintien des emplois à Gentilly-2 par l'acquisition de l'expertise dans le démantèlement de réacteurs nucléaires, par la sécurisation complète du site en conformité avec les plus hautes normes internationales et par le monitoring continu de la radioactivité.

Que la Ville demande au gouvernement du Québec d'insister pour qu'Hydro-Québec investisse des sommes comparables à son projet initial de reconstruction de Gentilly-2 afin de financer sur tout le territoire du Québec un vaste chantier de conservation de l'énergie, d'efficacité énergétique et de production de nouvelles énergies par diverses formes d'énergies douces, renouvelables, non hydrauliques comme l'éolien, le solaire et la géothermie qui créeront des milliers d'emplois dans toutes les régions du Québec.

Que la Ville demande au gouvernement du Québec de soumettre à l'assemblée nationale un projet de loi inspiré de la motion adoptée à l'unanimité par celle-ci le 30 octobre 2008 qui stipule : <<Que l'assemblée nationale demande au

gouvernement d'interdire l'enfouissement sur le territoire du Québec des déchets et des combustibles irradiés en provenance de l'extérieur du Québec.>>

Que la Ville demande au gouvernement du Québec d'élaborer une politique détaillée pour la gestion à long terme de tous les déchets nucléaires produits en territoire québécois tel que recommandé par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (Bape) en 2005.

Que la Ville demande au gouvernement du Québec d'interdire au Québec la création de nouveaux inventaires de déchets radioactifs comme ceux qui résulteraient des centrales nucléaires ou des mines d'uranium à l'exclusion des petites quantités de déchets radioactifs résultant de l'utilisation des isotopes à des fins médicales ou industrielles ainsi que de l'opération des cyclotrons ou autres accélérateurs.

Adoptée à l'unanimité.

05-141-13 Proclamation de la journée de l'abeille à miel le 29 mai 2013
--

ATTENDU QUE l'abeille à miel constitue une espèce clé dans le soutien de notre agriculture alimentaire et la stabilité de notre environnement ;

ATTENDU QUE les abeilles se déciment en très grand nombre et ce, partout dans le monde ;

ATTENDU QUE la disparition de cette espèce constituerait un désastre écologique ;

ATTENDU QUE la population en général est peu informée de cette situation et que le décret d'une journée nationale de l'abeille à miel constitue un des moyens pour sensibiliser la population ;

ATTENDU QUE cette journée en est à sa 4^e édition dans plusieurs municipalités canadiennes ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner
Appuyé par Ryan Young

De décréter la journée du 29 mai 2013, journée de l'abeille à miel;

De transmettre copie de cette résolution à l'Honorable François Gendron, vice premier-ministre et ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec ainsi qu'à l'Honorable Gerry Ritz, ministre de l'agriculture et de l'agroalimentaire fédéral et de les inviter à décréter une journée nationale de l'abeille à miel et à sensibiliser la population sur cette espèce en voie d'extinction.

Adoptée à l'unanimité.

**05-142-13 Abrogation de la résolution 12-355-12
relativement à la participation au
Congrès annuel de la Fédération
canadienne des municipalités**

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Michel Bouassaly

D'abroger la résolution 12-355-12 concernant l'autorisation donnée à M. James Anderson d'assister au Congrès annuel de la Fédération canadienne des municipalités.

Adoptée à l'unanimité

**05-143-13 Congrès annuel de la Fédération
canadienne des municipalités**

ATTENDU le congrès annuel de la FCM;

ATTENDU L'importance de participer, chaque année, à des congrès et séminaires afin que les élus et les officiers municipaux de la Ville maintiennent leurs connaissances à jour de l'actualité municipale et des grandes orientations ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Michel Bouassaly

D'autoriser Monsieur Ryan Young à assister au congrès annuel de la FCM qui se tiendra à Vancouver du 31 mai au 3 juin 2013.

D'autoriser une dépense maximale et le paiement sur présentation de pièces justificatives, de 3 500 \$ à même les postes budgétaires 02-110-00-310 et 02-110-00-315 du fonds général afin d'acquitter les frais d'hébergement, d'inscription, de repas et de transport

Adoptée à l'unanimité.

**05-144-13 Permission de voirie – stationnement
sous le pont Galipault**

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa
Appuyé par Michel Bouassaly

D'autoriser le directeur général à signer la permission de voirie avec le MTQ transmise par ce dernier le 13 mai 2013 pour l'aménagement et l'exploitation des espaces de stationnement en dessous et adjacent au Pont Galipault et ce, avec ou sans modifications.

Adoptée à l'unanimité.

14. RESSOURCES HUMAINES

14.1. CONTRATS ET ENTENTES

05-145-13	Coordonnatrice au Développement durable et à l'environnement - Poste contractuel (1 an)
------------------	--

ATTENDU le besoin d'avoir une personne ressource à l'environnement ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Ryan Young

De retenir la candidature de Madame Sarah Mailhot pour occuper le poste contractuel (1 an avec possibilité de renouvellement) de Coordonnatrice au Développement durable et à l'environnement.

Les conditions de travail de cette employée sont celles prévues à l'entente individuelle de travail datée du 13 mai 2013 conservée aux archives municipales et dont le conseil approuve le contenu.

Le salaire attribué correspond au groupe 11 niveau 2.

D'autoriser le Directeur général à signer l'entente au nom de l'employeur.

D'autoriser la dépense et le paiement à même le poste budgétaire 02-610-00-140 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

14.2 AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

15. AVIS DE MOTION, LECTURE ET ADOPTION DE RÉGLEMENTS

05-146-13	Avis de motion du règlement modifiant le règlement numéro 704 concernant la formation du comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue
------------------	---

Conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, je soussigné, Francis Deroo, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera un règlement ayant pour effet de modifier le règlement numéro 704 relativement à la fonction, la composition et le quorum du comité consultatif d'urbanisme.

**05-147-13 Adoption du règlement 510-131
amendant le règlement sur la circulation
et la sécurité publique relativement aux
stationnements pour les résidents de la
rue Saint-Hyacinthe entre les rues Saint-
Thomas et Saint-Antoine**

ATTENDU le règlement numéro 510 relatif à la circulation et la sécurité publique;

ATTENDU la *Loi sur les cités et villes*;

ATTENDU QU' un avis de motion de ce règlement a été préalablement donné par le maire, Francis Deroo, lors de la séance du 8 avril 2013, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

ATTENDU QUE les membres du Conseil déclarent avoir lu le règlement et renoncent à la lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Ryan Young

D'adopter le règlement numéro 510-131 dont copie est jointe en annexe « B ».

Adoptée à l'unanimité.

**05-148-13 Adoption du règlement 630-13 modifiant
le règlement 630 concernant
l'administration du service d'égout et
d'aqueduc**

ATTENDU le règlement numéro 630 concernant l'administration du service d'égout et d'aqueduc;

ATTENDU QU' il a lieu de modifier et d'ajouter certaines dispositions au règlement 630 afin de revoir les responsabilités de la municipalité et des propriétés desservies dans l'exécution des travaux de branchement et la tarification associée à ces travaux;

ATTENDU la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19);

ATTENDU QU' un avis de motion de ce règlement a été préalablement donné par le maire, Francis Deroo, lors de la séance du 10 décembre 2012, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

ATTENDU QUE les membres du Conseil déclarent avoir lu le règlement et renoncent à la lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa
Appuyé par Gerry Lavigne

D'adopter le règlement numéro 630-13 dont copie est jointe en annexe « C ».

Adoptée à l'unanimité.

16. DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Liste des chèques émis et en circulation pour la période du 9 avril 2013 au 11 mai 2013;
- Liste des commandes du 1^{er} avril 2013 au 30 avril 2013;
- Procès-verbal de correction de la résolution 04-085-13;
- Liste des personnes embauchées au cours du dernier mois;
- Compte-rendu du Comité de développement communautaire du 20 février 2013;
- Compte-rendu du Comité de développement économique du 19 mars 2013;
- Certificat de publication de l'avis public concernant le dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'année 2012 de la Ville par la greffière;
- Rapport financier et rapport du vérificateur pour l'année 2012 de la Ville;
- Dépôt des états financiers comparatifs au 31 mars 2013;
- Liste des contrats accordés par délégation de pouvoirs.

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

05-149-13 Levée de la séance

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Michel Bouassaly

De lever la présente séance ordinaire. Il est 20 h 50

Adoptée à l'unanimité.

Francis Deroo
Maire

Lucie Gendron
Greffière

L'original du présent procès-verbal ainsi que les annexes et documents connexes sont conservés aux archives municipales, plus précisément dans le dossier numéro 0220-100 8106